

Paris, le 29 novembre 2021

**Guislain DAVID**  
**Arnaud MALAÏSÉ**  
**Nicolas WALLET**  
Co-Secrétaires généraux

A

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
Ministre de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Alors que le pays entre dans une 5ème vague épidémique fulgurante et que le variant Omicron fait son apparition, vous avez décidé d'engager depuis aujourd'hui un allègement du protocole sanitaire. Nous avons déjà émis de très fortes réserves lors de la dernière réunion sanitaire. Nous vous demandons solennellement de revenir à la règle protectrice en vigueur jusqu'à présent, la fermeture de la classe durant une semaine suite à un cas positif. En effet, un élève cas contact testé négativement le lendemain de la découverte du premier cas positif dans une classe peut s'avérer positif jusqu'à deux jours plus tard et contaminer entre-temps les autres élèves. C'est de cette situation et donc d'une indiscutable hausse des contaminations que prémunit la fermeture immédiate de classe et le retour à l'école une semaine plus tard suite à un test négatif. Alors que le dernier point sanitaire montrait un taux jamais atteint d'élèves de primaire positifs au Covid, cette décision est déraisonnable.

Par ailleurs, la mise à jour de la Foire aux questions précise dorénavant qu'en l'absence de présentation d'un test négatif les élèves « bénéficient de l'apprentissage à distance ». Or, les enseignant·es des écoles ne peuvent en même temps accueillir les élèves au fil de l'eau sur présentation d'un test négatif et maintenir le lien scolaire avec les autres élèves restés chez eux. Nous vous demandons donc de supprimer cette mention de la Foire aux questions qui n'a de sens que si l'ensemble de la classe est à distance. Nous vous informons que nous donnerons dès aujourd'hui la consigne à nos collègues de bien évidemment privilégier la classe « en présentiel » au maintien de ce lien scolaire.

Enfin nous vous enjoignons à mettre enfin en place toutes les mesures nécessaires qui sont à votre disposition pour prévenir les contaminations dans le cadre scolaire en démultipliant les tests pour arriver à un dépistage systématique hebdomadaire comme le recommande le Conseil scientifique et de contribuer à doter toutes les écoles de capteurs CO2 et de systèmes efficaces d'aération des locaux.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'éducation.

**Pour le Co-secrétariat général**  
**Guislain David**

